

A 3 h. 1/2, visite de la Reine, accompagnée des chefs et grands-juges, au représentant de l'Empereur.

A 4 heures, un repas sera offert dans la cour du Gouvernement à la population indigène.

Les éièves des écoles des districts seront réunis à une même table.

Au coucher du soleil, une salve d'artillerie annoncera la fête du lendemain lundi 15 août.

Nota. — Les courses de canot ont été remises au lundi à cause de dimanche.

JOURNÉE DU 15 AOUT.

Au lever du soleil il sera tiré une salve d'artillerie.

Les districts se placeront aux endroits désignés et attendront l'ordre de se porter en avant.

Un *Te Deum* sera chanté en l'honneur de S. M. l'Empereur et pour appeler les bénédictions du ciel sur la France et son amie la Nation Tahitienne; la Reine, le Commissaire Impérial, toute la population indigène, les officiers, les fonctionnaires, et les troupes assisteront à ce *Te Deum*, qui sera célébré en face de l'hôtel du Gouvernement.

Tous les résidants, français et autres, sont invités à cette réunion.

Les drapeaux du Protectorat seront remis aux chefs des districts par la Reine et le Commissaire Impérial.

Les chefs prêteront serment de fidélité à la Reine, à l'Empereur des Français, Protecteur de ces îles, au gouvernement du Protectorat, et obéissance aux lois du pays.

Le défilé des districts aura lieu ensuite devant la Reine et le Commissaire Impérial.

Courses de pirogues.

Les courses de pirogues commenceront à 11 heures.

Les grandes pirogues partiront de Motu-Tahiri et se dirigeront en droite ligne sur Fareute. Le *Railleur* servira de but. Il y aura :

1 ^o Une course de grandes pirogues.....	Prix : 150	»
2 ^o Une course de pirogues moyennes.....	— 150	»
3 ^o Une course de pirogues armées par les femmes.....	— 150	»
4 ^o Une course de baleinières armées par des Européens ou indigènes.....	— 50	»

Un prix de 150 fr. sera donné par le Commissaire Impérial.

A midi sera tirée une salve d'artillerie.